
LA REVUE DU NOTARIAT

Journal publié avec le concours des notaires de la province
de Québec.

Bureau à Lévis - - - - Abonnement : Un dollar.

CHAMBRE DES NOTAIRES

La première session du onzième triennat de la Chambre des notaires a eu lieu à Montréal, dans une des salles de l'Université Laval, mardi, le dixième jour de juillet, à dix heures du matin, sous la présidence de M. Léandre Bélanger, notaire à Montréal. Cette première session a duré toute la semaine et ne s'est terminée que samedi, le 14 juillet.

Comme le numéro de la *Revue* doit aller sous presse vers le milieu de juillet, nous ne pourrons donner le compte-rendu officiel de cette session que dans le mois d'août.

Nous nous empressons cependant de donner le rapport fidèle du discours si nourri de faits et si bien élaboré que M. le président Bélanger a prononcé à l'ouverture de la session :

Messieurs les membres de la Chambre des notaires
de la Province de Québec, pour le onzième triennat.

Messieurs et chers confrères,

La plus cordiale bienvenue vous est offerte par celui qui a eu l'honneur de présider les délibérations de cette Chambre, pendant le dixième triennat qui vient de finir.

C'est, il me semble, une légitime satisfaction pour nous d'avoir été choisis comme membres de cette Chambre pour le onzième triennat.

Cette marque de confiance de la part de nos confrères de la Province de Québec nous honore, mais songeons que le mandat qu'ils nous ont confié nous impose de graves obligations envers la profession et envers la société, le notariat dans cette province étant une institution éminemment sociale.